

De : [CONSEIL ORDRE DENTISTES 22](#)

Envoyé le : jeudi 19 mars 2020 14:58

À : [CDO Cotes d Armor](#)

Objet :ALERTE SANITAIRE 2



ALERTE SANITAIRE

ALERTE SANITAIRE – 2

Nous organiserons une permanence téléphonique de régulation à partir du CDO dès samedi matin de 9h à 18h, 7 jours sur 7 pour orienter les patients qui auront besoin d'être vus (uniquement pour des vraies urgences dentaires) en fonction de leur localisation géographique. La majorité des cas pourra être gérée au téléphone, le flux est faible pour l'instant. Le tour de garde habituel du dimanche est annulé.

J'y serai avec une équipe de volontaires de St-Brieuc dès ce samedi.

Si vous ne pouvez pas gérer par téléphone les urgences de votre cabinet, il faudra donner le n° du CDO **02 96 61 80 79** au lieu du 15 (**affiche sur le cabinet, message sur répondeur de vos cabinets**, article dans la presse).

Je compte sur la mobilisation de tous.

Carine GUIAVARC'H
pour le Conseil Départemental de l'Ordre.